

■ BULLION

Pourquoi la commune veut quitter l'interco de Rambouillet

Juste avant Noël, les communes de Bullion et de Bonnelles ont officiellement demandé au préfet à être rattachées à la communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse. Le maire de Bullion, Daniel Picard, explique pourquoi.

LE 18 DÉCEMBRE DERNIER, le conseil municipal de Bullion a voté son retrait de la communauté de communes Plaines et Forêts d'Yveline (CCPFY). Un coup de tonnerre dans le ciel de l'intercommunalité de Rambouillet, présidée par Jean-Frédéric Poisson (PCD, UMP). Aujourd'hui, le maire, Daniel Picard (SE) insiste : «La commune de Bullion n'a rien contre la CCPFY. Nous ne partons pas pour des raisons politiques mais pour éviter d'être assujettis à la loi SRU».



Daniel Picard, maire d'une commune rurale, entourée de forêt.

108 logements sociaux à construire

Cette loi exige, en effet, que les communes de plus de 1500 habitants - Bullion en compte 2000 - appartenant à une communauté de communes de plus de 50 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 15 000 habitants construisent 25% de logements sociaux d'ici 2025. Impossible pour Bullion, selon son maire, qui devrait ainsi construire 108 logements.

La commune dispose actuellement de 65 logements sociaux répartis entre l'hôpital pédiatrique et la Maison d'Ulysse (hébergement pour adultes handicapés). «Nous avons sept logements communaux que nous allons essayer de transformer en logements sociaux, mais nous sommes encore loin du compte», avoue le maire qui estime qu'avoir 35 à 40 appartements ou maisons à loyer modéré pourrait satisfaire la demande. «Ici, il y a peu de transports en

commun, peu de commerces. Pour travailler, il faut souvent faire plusieurs dizaines de kilomètres et un couple a souvent besoin de deux voitures», considère Daniel Picard. L'équipe municipale qui travaille depuis la rentrée 2014 à l'élaboration d'un plan local d'urbanisme (en remplacement de l'actuel plan d'occupation des sols), se retrouve également face à un manque de foncier. «Entre la forêt de protection de Rambouillet, la charte du Parc naturel régional et le schéma directeur régional d'Ile-de-France, aujourd'hui, nous n'avons répertorié que quinze terrains constructibles et ils appartiennent à des privés. La commune possède bien un terrain de 2000m² à la Châtaigneraie mais il ne

pourra contenir que quinze logements», ajoute le maire. Ce dernier ne croit pas beaucoup à la solution, avancée par Jean-Frédéric Poisson, qui consiste en un programme local de l'habitat intercommunal (PLHI). «PLHI ou pas, les communes devront avoir 25% de logements sociaux. Et puis, je ne vois pas pourquoi des communes construiraient des logements sociaux pour les autres ?», s'interroge Daniel Picard. L'élue avoue que d'autres raisons l'ont poussé à demander le retrait de la commune de la CCPFY. «Notre bassin de vie est plus tourné vers l'Essonne et la Vallée de Chevreuse. Les habitants travaillent à Massy, aux Ullis, pas à Rambouillet. Et c'est à Chevreuse qu'ils vont à la piscine et non à

Rambouillet qui va faire l'objet de gros travaux.» Des difficultés de communication auraient également peu à peu brouillé les relations entre la commune et l'interco.

«Quand des travaux ont lieu sur la commune, même sur des voies communautaires, j'estime qu'il est convenable de prévenir le maire. Ce qui n'est pas fait depuis deux ans», explique l'élue.

Il espère pouvoir quitter dès cette année l'interco, qui est devenue entre-temps une communauté d'agglomération.

«Le préfet nous a déjà prévenus que cela pourrait être plus complexe.»

Daniel Picard souhaite aussi que les élus de la CCPFY, qui doivent valider ce retrait, soient fair-play. «Nous avons accepté que des communes qui faisaient partie d'une autre communauté de communes nous rejoignent. J'espère qu'ils voteront la rétroproque et nous laisseront

libres de notre choix», lance-t-il en évitant bien de citer Auffargis et Saint-Léger qui ont quitté en 2013 la communauté de communes des Étangs pour rallier Rambouillet.

Rallier la Vallée de Chevreuse

Bullion souhaite rejoindre la toute jeune interco de la Haute Vallée de Chevreuse, qui peine pourtant à faire l'unanimité. Les communes de Chevreuse et de Saint-Rémy-lès-Chevreuse ne cachent plus leur attirance pour la communauté d'agglomération du Plateau de Saclay.

«Nous ne sommes, en effet, pas sûrs à 100% de ne pas nous retrouver dans cinq ans dans la même situation. Mais nous comptons aussi beaucoup sur les discussions entre la Vallée de Chevreuse et la communauté de communes des Étangs pour garder un ensemble cohérent», annonce Daniel Picard.

La communauté des Étangs qui comprend Coignières, Maurepas, Le Perray-en-Yvelines, Les Essarts-le-Roi et Les Bréviaires est, en effet, menacée. Selon le schéma régional des intercommunalités du Grand Paris, les deux premières communes pourraient être rattachées à Saint-Quentin-en-Yvelines.

Si ce projet se réalise, les trois autres communes devront se rallier à une nouvelle intercommunalité, le seuil de 20 000 habitants obligatoires n'étant plus atteint. Ces communes qui appartiennent déjà au Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse pourraient donc préférer la Vallée à Rambouillet, avec qui elles devraient construire 25% de logements sociaux. La valse des communes au sein des intercommunalités est donc loin d'être finie. Reste à savoir de quelle façon.

Florence Chevalier

■ LES BRÉVIAIRES

Le Haras national poursuit ses formations

LE HARAS national des Bréviaires a publié son nouveau calendrier de formations. Elles s'adressent aux professionnels du monde équin et aux amateurs éclairés voulant se perfectionner. Des initiations à l'attelage, des formations au travail des longues rênes, au poulinage, à la préparation du jeune cheval en vue d'un concours etc. commencent dès ce mois-ci. Pour les cours de l'école d'attelage, il est possible de venir avec son cheval et/ou sa voiture d'attelage. Le prix de ces séances d'une à deux journées varie de 150 à 288 euros.




L'école d'attelage du Haras national reprend ses formations.

PRATIQUE

Retrouver les fiches individuelles de ces formations sur <http://hnieledefrance.blogspot.com/pretation-hn/>

Haras national des Bréviaires, route du Perray
Tél : 01 34 57 85 30.

ÉCOUTEZ



EVASION

Toujours + DE TUBES!
+ D'INFOS RÉGION!
+ DE CADEAUX!

RAMBOUILLET 88.0 FM

RETROUVEZ TOUTES NOS FRÉQUENCES
SUR WWW.EVASIONFM.COM